

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 37 (1901)  
**Heft:** 139

**Artikel:** Le climat de la Haute-Savoie  
**Autor:** Bührer, C.  
**Vorwort:** "Le département français de la Haute-Savoie..."  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266437>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

## CLIMAT DE LA HAUTE-SAVOIE

PAR

C. BÜHRER

Le département français de la Haute-Savoie comprend toute la partie septentrionale des Alpes françaises, entre le massif du Mont-Blanc, le lac Léman et le Rhône. De son point culminant, situé à son extrémité orientale, le terrain s'incline graduellement à l'ouest vers le cours du Rhône, s'abaissant de 4810 m. à environ 250 m. Sa superficie est de 4312 kilomètres carrés, soit d'un tiers de plus que le canton de Vaud.

Presque toute la Savoie est occupée par des massifs de montagnes alignées dans la direction générale du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire parallèle à l'axe du Jura, formant une transition naturelle entre cette chaîne et les Alpes.

La chaîne du Mont-Blanc a une faible largeur de base et ne possède pas cette puissance de contreforts qui caractérise quelques massifs alpins de la Suisse, ce qui l'empêche d'être un centre de rayonnement d'eaux, malgré la quantité de neiges et de glaces qui la recouvrent. D'après E. Reclus, on peut évaluer la masse cristallisée qui s'incline vers la vallée de Chamonix à 7 milliards 580 millions de mètres cubes d'eau, quantité suffisante pour alimenter le débit constant du Rhône sous le pont de Beaucaire pendant 50 jours. Sur les 282 kilomètres carrés de

glace que comprend, d'après le même auteur, la superficie du Mont-Blanc, le versant français en a 168.

L'écoulement des eaux suit la pente naturelle du terrain et a lieu à l'ouest et au nord-ouest. L'Arve, le plus important cours d'eau, prend sa source sur les frontières du Valais, au col de Balme. Elle coule d'abord au sud-ouest, recueille, dans la vallée de Chamonix, toutes les eaux des glaciers du massif du Mont-Blanc et d'une partie des Alpes du Faucigny. Depuis le village des Houches elle tourne brusquement au nord-ouest ; près de Sallanches et de Cluses elle traverse d'anciens lacs comblés par ses alluvions, et après un parcours d'environ 80 kilomètres, se jette dans le Rhône près de Genève.

Quelques rivières et torrents ont creusé d'étroits et profonds sillons, comme le Giffre, affluent de l'Arve, et la Dranse, tributaire du lac Léman. D'autres cours d'eau, comme le Fier, drainant les eaux du lac d'Annecy, et son affluent le Chéran, ont taillé des vallées largement ouvertes.



Les stations météorologiques sont très bien réparties sur les diverses contrées du pays ; un certain nombre se trouvent le long de l'Arve et dans ses vallées latérales : *Saint-Julien* (465 m.) et *Annemasse* (436 m.), près de la frontière genevoise ; *Bonneville* (450 m.), à 27 kilomètres en amont ; *Sallanches* (545 m.), 32 kilomètres plus haut, et *Chamonix* (1050 m.), au pied du Mont-Blanc. Le sommet de cette montagne porte depuis quelques années un observatoire qui, jusqu'à ce jour, ne paraît pas avoir rendu de grands services. Il n'en est pas de même de ceux installés par M. J. Vallot aux *Bosses*, à 4359 m. d'altitude, aux *Grands Mulets*, à 3021 m., et à Chamonix à 1088 m. Dans une vallée latérale, au sud de Sallanches, nous avons *Les Contamines* (1184 m.), au pied des glaciers de Miage et de Frélatête. Sur le cours du Giffre, *Samoëns* (699 m.) et

l'ancienne abbaye de *Mélan* (633 m.), près de Taninges. En remontant le Foron, nous atteignons, déjà sur le versant de la Dranse, *Les Gets*, à 1162 m. La vallée de la Dranse possède une station au *Biot*, à 822 m.

Sur les bords du lac Léman, nous avons les stations de *Saint-Gingolph*, *Evian* et *Thonon* (435 m.), et *Douvaine* (428 m.), entre le lac et les Voirons.

Plusieurs stations sont établies sur le cours du Fier et ses vallées latérales : *Thônes* (625 m.), à quelques kilomètres de sa source ; *Annecy* (453 m.), chef-lieu du département, à l'extrémité septentrionale du lac d'Annecy ; *Talloires* (478 m.), sur la rive orientale du même lac ; *Faverges* (507 m.) et *Seythenex* (712 m.), sur l'Eau-Morte, affluent de l'extrémité méridionale du lac d'Annecy, le couvent de *Tamié* (893 m.), au pied de la Belle-Etoile.

La station de *Rumilly* (334 m.) se trouve sur le Chéran, affluent du Fier. *Cruseilles* (790 m.) est situé dans la vallée des Grandes Usses, qui s'ouvre sur le Rhône près de *Seyssel* (259 m.).

Près des sources de l'Arly, l'affluent le plus septentrional du bassin de l'Isère, nous avons encore la station de *Mégève*, à 1113 m. d'altitude.

Ce réseau est complété par une station de montagne, sur le pic du *Semnoz* (1650 m.), entre la vallée du Chéran et le lac d'Annecy. Au versant sud du Semnoz, enfin, se trouve *Leschaux* (931 m.)<sup>1</sup>.

La forte inclinaison du terrain d'est à ouest fait de la Haute-Savoie un terrain bien arrosé de pluies, en même

<sup>1</sup> La plupart de ces stations ne consignent que des observations pluviométriques. Annecy, Mélan et Bonneville possèdent des stations météorologiques complètes. De Talloires, Douvaine et Chamonix nous avons en outre la température moyenne de quelques années, de Leschaux et du Semnoz la pression de l'air et les températures extrêmes.

Le service météorologique de la Haute-Savoie a été inauguré en 1876 ; plusieurs stations montrent malheureusement de nombreuses lacunes dans leurs observations.

temps que son altitude et son relief se répercutent dans les extrêmes de température. Aussi, la végétation est-elle en complète harmonie avec les particularités du climat. Dans les vallées et sur les pentes inférieures des montagnes, sur les collines avoisinant le lac Léman, on cultive le tabac et la vigne. De grandes étendues sont couvertes de châtaigniers ; le noyer prospère jusqu'à près de 900 m. Les céréales sont peu cultivées. La surface utilisable pour les cultures, la moitié environ du territoire, consiste surtout en prairies naturelles.

Néanmoins, les productions agricoles, l'élève du bétail, la fabrication du fromage, etc., suffisent pour nourrir une population relativement considérable, supérieure à la moyenne de la France.

Les forêts ne se distinguent pas de celles des autres régions voisines du lac Léman. Le hêtre se rencontre jusqu'à 1200 m., l'érable monte à 1600 m. ; plus haut, le sapin (*Abies pectinata*) et l'épicéa (*A. excelsa*) couvrent les pentes jusqu'à 1800 et 1900 m. La limite supérieure de la végétation, sur les versants orientés au sud, s'arrête à 3000 m. environ.

### La pression de l'air.

La hauteur moyenne du baromètre est à Annecy de 723<sup>mm</sup>6, à Mélan de 707<sup>mm</sup>2, à Leschaux de 682<sup>mm</sup>0 et au Semnoz de 624<sup>mm</sup>9. Dans les mois de juillet à octobre, la hauteur moyenne a été trouvée à Chamonix (1088 m.) de 671<sup>mm</sup>2, aux Grands Mulets (3021 m.) 532<sup>mm</sup>9 et aux Bosses (4359 m.) 447<sup>mm</sup>2.